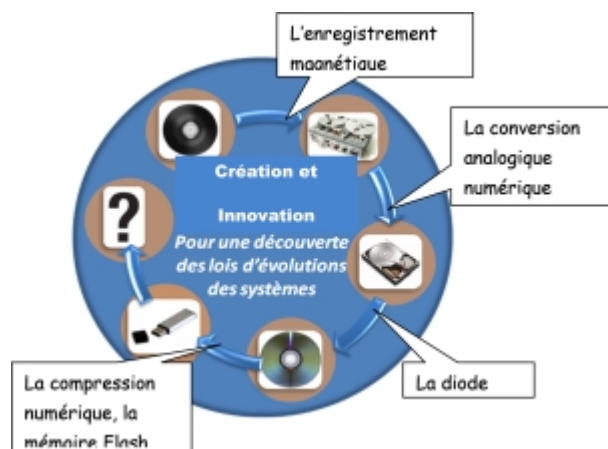


EDE Création et Innovation Technologiques

lundi 27 janvier 2014, par [Prov.Adj](#)



1 - QU'EST CE QUE C.I.T.?

L'enseignement de création et innovation technologiques (C.I.T.) montre comme il est important d'avoir un regard tourné vers l'avenir. Pour innover et concevoir les produits, besoins ou services du futur, il est faut faire appel à son imagination.

Apprendre à innover c'est avoir les connaissances de la création de valeurs, les connaissances de la création d'entreprise, autant d'objectifs qui vont renforcer votre motivation et nourrir votre imagination. L'innovation technologique peut être définie comme un changement significatif de nature technique, commerciale, organisationnelle, structurelle, relationnelle, ayant un impact sensible sur l'activité de l'entreprise et son environnement concurrentiel.

2 - QUEL ENSEIGNEMENT EN C.I.T. ?

Les activités permettent la réalisation d'un projet structuré sur tout ou partie d'un objet technique réel (exemple : Ski, appareil photo,...). Les élèves prennent une part active dans la réalisation d'un projet innovant.

L'enseignement de C.I.T. a pour ambition de confronter les élèves à des démarches permettant de favoriser l'innovation. Il propose aux élèves une initiation aux démarches de créativité indispensable pour favoriser l'émergence de solutions adaptées aux enjeux sociétaux, environnementaux.

Les activités proposées s'appuieront sur :

- L'analyse de l'évolution de produits ou de solutions techniques du point de vue de l'innovation (lois d'évolution, principes de résolution, démarches de créativité,...)
- sur la mise en œuvre d'une démarche d'innovation technologique.

3 - COMMENT EST ORGANISE L'ENSEIGNEMENT EN C.I.T. ?

Il est dispensé à raison de 1.5 heure hebdomadaire de travaux pratiques en 1/2 section (18 élèves maximum) dans un laboratoire spécifique. La durée de cet enseignement peut-être annualisée.

Durant le 3ème trimestre, les élèves doivent réaliser un mini projet leur permettant de mettre en œuvre leur créativité, leur capacité de réflexion ainsi que leur faculté d'adaptation au travail de groupe. Les élèves sont conduits à réaliser, en équipe, une présentation numérique.

4 - QUALITES REQUISES :

L'élève doit avoir une bonne faculté d'adaptation (évolutions techniques et du matériel). Il doit aussi avoir un comportement réfléchi et doit être capable de mettre en œuvre les liens et outils acquis dans les autres disciplines. Cet enseignement d'exploration est destiné à des élèves qui projettent de devenir ingénieurs ou techniciens supérieurs.

5 - POSSIBILITES D'ORIENTATION EN PREMIERE ET TERMINALE ?

L'enseignement d'exploration C.I.T. peut ouvrir l'accès à toutes les filières du baccalauréat.

L'enseignement aide à affirmer son projet personnel et constitue un atout important pour la préparation d'une carrière technique de haut niveau.

6 - ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS :

TRONC COMMUN :	
Français :	4 h
Histoire-géographie :	3 h
Langue vivante 1 et 2 :	5 h 30
Mathématiques :	4 h
Physique - chimie :	3 h
Sciences de la Vie et de la Terre :	1 h 30
Education physique et sportive :	2 h
Education civique, juridique et sociale :	0 h 30
Accompagnement personnalisé :	2 h
ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION:	
SES ou PFEG (Principe Fondamentaux de l'Economie et de la Gestion) :	1 h 30
Création et Innovation Technologiques seul (en classe dédoublée) :	1 h 30
Ou couplé à	
Sciences de l'Ingénieur (en classe dédoublée) :	1 h 30
OPTIONS FACULTATIVES :	
Arts plastiques :	3h
Latin :	3 h